



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 4 décembre 2024 – N° 171**

*Neuf heures quarante*

**Présidente de l'Assemblée nationale :**  
**Mme Nathalie Roy**

---



Partie 1

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *Une médaille du député de l'Assemblée nationale pour le père Noël... de Saint-Blaise-sur-Richelieu.*
- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : *Souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Un itinéraire pour tous.*
- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *45<sup>e</sup> Anniversaire de la FADOQ de Greenfield Park.*
- Le député de Saint-Henri–Sainte-Anne sur le sujet suivant : *50<sup>e</sup> anniversaire d'Action-Santé Pointe-Saint-Charles.*
- La députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata sur le sujet suivant : *60<sup>e</sup> anniversaire du Camp Vive La Joie.*
- La députée de Robert-Baldwin sur le sujet suivant : *Souligner la campagne de sensibilisation de M. Dee Joyce.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage posthume à Mme Jocelyne Gagnon, bâtisseuse d'Acti-Bus.*
- Le député de Vachon sur le sujet suivant : *Un nouvel établissement scolaire à Saint-Hubert!*
- La députée de Bonaventure sur le sujet suivant : *M. Hervé Leblanc.*
- Le député de Portneuf sur le sujet suivant : *La carrière exceptionnelle de la nageuse Mme Katerine Savard.*
- Le député de Mégantic sur le sujet suivant : *L'entraide durant la période des fêtes.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

<b>DÉPÔTS</b>	a)	<b>documents</b>
	b)	<b>rapports de commissions</b>
	c)	<b>pétitions</b>

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

Motion de la ministre des Transports et de la Mobilité durable proposant l'adoption du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif.

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

## Partie 2

### AFFAIRES DU JOUR

#### AFFAIRES PRIORITAIRES

#### DÉBATS D'URGENCE

#### DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

- 1) Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 10 octobre 2024, a procédé à l'audition du Tribunal administratif du logement concernant sa gestion administrative et ses engagements financiers, ainsi que sur le Rapport annuel du Protecteur du citoyen. Le rapport contient des observations, des conclusions et quatre recommandations.  
Rapport déposé le **3 décembre 2024**.  
Sous réserve des dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 94 du Règlement, la prise en considération de ce rapport doit être effectuée au plus tard le **18 décembre 2024**.

#### AUTRES AFFAIRES

##### I. Projets de loi du gouvernement

###### *Adoption du principe*

- 2) Projet de loi n° 79  
Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux  
Présenté par la ministre des Affaires municipales le **7 novembre 2024**
- 3) Projet de loi n° 81  
Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement  
Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le **20 novembre 2024**
- 4) Projet de loi n° 82  
Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions  
Présenté par le ministre de la Cybersécurité et du Numérique le **21 novembre 2024**

- 5) Projet de loi n° 83  
Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux  
Présenté par le ministre de la Santé le **3 décembre 2024**

*Étude détaillée en commission*

- 6) Projet de loi n° 69  
Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives  
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 6 juin 2024  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 septembre 2024  
Principe adopté le **3 octobre 2024**, et  
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

- 7) Projet de loi n° 32  
Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux  
Présenté par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit le 9 juin 2023  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 14 septembre 2023  
Principe adopté le 4 juin 2024  
Rapport amendé de la Commission des institutions adopté le 28 novembre 2024  
Reprise du débat ajourné le **3 décembre 2024**

- 8) **Projet de loi n° 61**  
Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif  
Présenté par la ministre des Transports et de la Mobilité durable le 9 mai 2024  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 18 septembre 2024  
Principe adopté le 26 septembre 2024  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement adopté le 28 novembre 2024  
Vote reporté le **3 décembre 2024**
- 9) **Projet de loi n° 74**  
Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers  
Présenté par le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration le 10 octobre 2024  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 7 novembre 2024  
Principe adopté le 20 novembre 2024  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens adopté le **3 décembre 2024**
- 10) **Projet de loi n° 75**  
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 12 mars 2024 et à certaines autres mesures  
Présenté par le ministre des Finances le 7 novembre 2024  
Principe adopté le 19 novembre 2024  
Rapport de la Commission des finances publiques adopté le **29 novembre 2024**
- 11) **Projet de loi n° 78**  
Loi donnant suite à l'entente entre le ministre de la Justice et le Barreau du Québec pour la bonification des tarifs de l'aide juridique  
Présenté par le ministre de la Justice le 6 novembre 2024  
Principe adopté 21 novembre 2024  
Rapport de la Commission des institutions adopté le **27 novembre 2024**

## II. Projets de loi publics au nom des députés

### *Adoption du principe*

- 12) Projet de loi n° 190  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1<sup>er</sup> décembre 2022**
- 13) Projet de loi n° 191  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent  
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 14) Projet de loi n° 192  
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 15) Projet de loi n° 193  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1<sup>er</sup> février 2023**
- 16) Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 17) Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde  
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 18) Projet de loi n° 197  
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**

- 19) Projet de loi n° 198  
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires âgés contre les reprises de logement ou les évictions  
Présenté par la députée de Sherbrooke le 21 février 2023  
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Vimont le **28 mars 2024**
- 20) Projet de loi n° 199  
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 21) Projet de loi n° 390  
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire  
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 22) Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 23) Projet de loi n° 392  
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire  
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 24) Projet de loi n° 393  
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 25) Projet de loi n° 394  
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur  
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 26) Projet de loi n° 395  
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 avril 2024**

- 27) Projet de loi n° 396  
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars  
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 28) Projet de loi n° 397  
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes  
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 29) Projet de loi n° 398  
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 30) Projet de loi n° 399  
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 490  
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale  
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 32) Projet de loi n° 491  
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat  
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 33) Projet de loi n° 492  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 34) Projet de loi n° 493  
Loi modifiant la Loi sur l’immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l’immigration  
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**

- 35) Projet de loi n° 494  
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 36) Projet de loi n° 495  
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles  
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023  
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**
- 37) Projet de loi n° 496  
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **9 juin 2023**
- 38) Projet de loi n° 499  
Loi établissant un nouveau mode de scrutin  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 39) Projet de loi n° 591  
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 40) Projet de loi n° 593  
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 41) Projet de loi n° 596  
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 42) Projet de loi n° 597  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Présenté par la députée de Verdun le **1<sup>er</sup> février 2024**

- 43) Projet de loi n° 599  
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**
- 44) Projet de loi n° 690  
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides  
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023  
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 45) Projet de loi n° 691  
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**
- 46) Projet de loi n° 693  
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 47) Projet de loi n° 694  
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant  
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 48) Projet de loi n° 695  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 49) Projet de loi n° 697  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 50) Projet de loi n° 699  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**

- 51) Projet de loi n° 790  
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée  
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **22 mai 2024**
- 52) Projet de loi n° 791  
Loi permettant à des organismes publics de transport en commun de développer des projets immobiliers aux abords ou au-dessus de leurs infrastructures de transport en commun  
Présenté par le député de Nelligan le **1<sup>er</sup> mai 2024**
- 53) Projet de loi n° 792  
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**
- 54) Projet de loi n° 793  
Loi sur le processus de publication des documents issus de l'enquête menée par Bernard Grenier au sujet des activités d'Option Canada à l'occasion du référendum tenu au Québec en octobre 1995  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **27 novembre 2024**
- 55) Projet de loi n° 794  
Loi déclarant l'engagement du Québec d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050  
Présenté par la députée de Verdun le **7 novembre 2024**
- 56) Projet de loi n° 796  
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »  
Présenté par le député d'Arthabaska le **30 mai 2024**
- 57) Projet de loi n° 892  
Loi visant à interdire l'offre de services de consommation supervisée à proximité d'un service de garde éducatif à l'enfance en installation ou d'un établissement d'enseignement offrant une formation de niveau préscolaire, primaire ou secondaire  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **27 novembre 2024**

- 58) Projet de loi n° 893  
Loi sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **3 décembre 2024**

*Étude détaillée en commission*

- 59) Projet de loi n° 194  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023  
Principe adopté le **9 juin 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 60) Projet de loi n° 201  
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 61) Projet de loi n° 203  
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions
- 62) Projet de loi n° 211  
Loi sur l'École Polytechnique de Montréal  
Présenté par la députée d'Anjou–Louis-Riel le **7 novembre 2024**, et  
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation
- 63) Projet de loi n° 212  
Loi modifiant la Loi constituant en corporation Foyer Wales - The Wales Home  
Présenté par le député de Richmond le **28 novembre 2024**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

- 64)** Projet de loi n° 213  
Loi concernant certains immeubles situés dans la Municipalité de Dixville  
Présenté par la députée de Saint-François le **3 décembre 2024**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

*Adoption du principe*

- 65)** Projet de loi n° 209  
Loi concernant la Ville de Terrebonne  
Présenté par la députée des Plaines le 6 novembre 2024  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire déposé et adopté  
le **3 décembre 2024**

- 66)** Projet de loi n° 210  
Loi concernant la Ville de Blainville  
Présenté par le député de Blainville le 5 novembre 2024  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire déposé et adopté  
le **3 décembre 2024**

*Adoption*

**IV. Motions du gouvernement**

**V. Crédits budgétaires**

**VI. Débats statutaires**

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

Partie 3

**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

Projet de loi n° 73

Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence

Adopté le **28 novembre 2024**

Projet de loi n° 80

Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 12 mars 2024 et modifiant d'autres dispositions

Adopté le **29 novembre 2024**

## Partie 4

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.*

#### COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

##### Mandats réglementaires

- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

#### COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

##### Mandats de l'Assemblée

###### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 69**, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 3 octobre 2024).

## COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### **Mandats de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 79**, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux (mandat confié le 21 novembre 2024).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

### **Mandats de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 211**, Loi sur l'École Polytechnique de Montréal (mandat confié le 7 novembre 2024).

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

## COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

## COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).
- **Projet de loi n° 212**, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Foyer Wales - The Wales Home (mandat confié le 28 novembre 2024).
- **Projet de loi n° 213**, Loi concernant certains immeubles situés dans la Municipalité de Dixville (mandat confié le 3 décembre 2024).

## COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

## COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Consultations particulières :

- Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Partie 5

**QUESTIONS ÉCRITES**

*Les questions déjà inscrites paraissent  
au feuillet du mercredi*

- 187) Mme Caron (La Pinière) – **24 octobre 2024**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Lors de la période des affaires courantes du 28 mars dernier, j'ai questionné le ministre sur l'entente nationale qui régit les ressources intermédiaires.

En réponse, il a affirmé : « On se rend compte que l'augmentation des coûts de construction, l'inflation, ça a un impact sur leurs... sur les services qu'ils offrent et sur leur financement. ». De plus, il a ajouté : « Un des points de discussion qu'on a actuellement, c'est la composante immobilière, comment on peut aider à ce niveau-là pour s'assurer que toutes les RI restent ouvertes...».

Maintenant que six mois se sont écoulés depuis cette déclaration à l'Assemblée nationale, est-ce que le ministre peut m'informer de l'état des discussions quant à la composante immobilière avec l'ARIHQ?

- 189) M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) – **30 octobre 2024**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), il y a eu entre juillet 2023 et juin 2024 le dénombrement de 619 décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues (incluant les stimulants). Plus spécifiquement, « suivant la période relativement stable de l'année 2021, une augmentation du nombre de cas a été observée du printemps 2022 jusqu'à la fin de l'année, suivi d'une augmentation à partir du deuxième trimestre de 2023. Le nombre moyen de décès de janvier à juin 2024 (moyenne de 53 décès / mois) est plus élevé que celui observé pour la même période en 2023 (moyenne de 39 décès / mois) et en 2022 (moyenne de 42 décès / mois) ».

La crise des surdoses est bien réelle et elle gagne du terrain au Québec, et comme le ministre le dit lui-même, c'est « une grande préoccupation ». Le ministre responsable disait aussi récemment dans une entrevue donnée au quotidien *Le Devoir* que le gouvernement « a investi 6,1 millions de dollars l'an dernier, dont 1,6 million pour Montréal, pour combattre la crise ». Il ajoutait avoir « fait une grande campagne publicitaire sur les médias sociaux et à la télévision pour sensibiliser les gens », mentionnant que « c'est important de passer le message que ça ne touche pas seulement la population en situation d'itinérance » et que « la majorité des décès ont lieu dans des résidences privées ».

Or, il existe un antidote sécuritaire qui permet d'inverser temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes : la naloxone. Depuis 2017, un programme de gratuité de la naloxone est lancé sur tout le territoire québécois à la suite d'une entente entre l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Selon l'INSPQ, « Ce programme permet à toute personne, citoyen québécois ou non, de se procurer une trousse de naloxone gratuitement dans une pharmacie au Québec ».

Je souhaite porter à l'attention du ministre une barrière à l'accessibilité de la naloxone. Le principal canal de distribution pour la population c'est à la pharmacie, cependant, il existe un stigmate, puisque le pharmacien doit le noter à notre dossier de santé. C'est une barrière qui en limite malheureusement plusieurs citoyens dans nos efforts collectifs de prévenir des décès. En ce sens, nous entendons souvent que l'un des codes de facturation prévus par la Régie de l'assurance maladie du Québec à l'intention des pharmaciens permette d'identifier que la personne n'est pas une personne utilisatrice d'opioïdes : or, il n'en reste pas moins que cette information risque de ne pas être interprétée correctement par après si elle n'était pas gardée secrète, ou si le professionnel de la santé ou l'employeur, le cas échéant, n'était pas pleinement informé des nuances. C'est assez pour décourager et c'est une barrière administrative évitable.

Ainsi, de nombreux citoyennes et citoyens nous font part que la note au dossier de santé qui suit la remise d'une trousse de naloxone par le pharmacien les décourage. On ne peut pas leur en vouloir, depuis quand s'équiper pour intervenir en situation d'urgence devrait se faire au risque de teinter son dossier de santé? Ces mêmes personnes nous disent qu'une mesure permettant d'accéder à la naloxone de façon réellement anonyme changerait positivement l'accès de la population générale à la naloxone, puisqu'il serait véritablement non engageant et non stigmatisant de s'en procurer à des fins de prévention.

Mes questions au ministre responsable des Services sociaux :

Qu'attend le ministre responsable pour contribuer directement à sauver de nombreuses vies et mieux rejoindre la population générale en s'engageant à ce que la RAMQ prévoise un code de facturation spécifique pour la remise de naloxone de façon anonyme?

Le gouvernement peut-il nous donner un calendrier clair des démarches qu'il entend effectuer auprès de la RAMQ afin de lever cette barrière administrative et sauver des vies?

Si les efforts de sensibilisation déployés par le gouvernement fonctionnent, mais que la population générale doit s'en remettre aux pharmacies afin d'avoir accès à la naloxone, pourquoi ne priorisons-nous pas l'efficacité administrative de ce canal de distribution afin qu'il soit pleinement utilisé?

190) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **30 octobre 2024**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) est le plus gros employeur au Québec avec environ 1 million d'employés, ou quelque 24 % des travailleuses et travailleurs québécois. La majorité des employés du secteur public et parapublic sont des femmes, soit près des trois quarts. L'employeur est aussi le législateur, ce qui le place dans une position délicate au regard de la Loi sur l'équité salariale (LÉS) et de son application.

Or, dans le cadre des exercices du maintien de l'équité salariale, on sait aussi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) peine à faire ses enquêtes dans des délais raisonnables. Elle a rendu une première décision sur le maintien 2010 plus de 13 ans après le dépôt de plaintes des travailleuses du secteur public et parapublic. Encore à ce jour, elle enquête pour l'exercice du maintien 2015, plus de 8 ans après la fin de la période couverte. La CNESST devrait commencer à traiter les plaintes du maintien 2020 dans le cadre du processus de conciliation, ce qui laisse envisager, encore une fois, de longs délais. La LÉS est pourtant une loi fondamentale devant contribuer à mettre fin à la discrimination basée sur le sexe au Québec. Les raisons semblent nombreuses pour toujours repousser le traitement de cet important dossier qui vise à corriger cette injustice de rémunération envers les femmes.

Les enseignantes, une profession à prédominance féminine, attendent toujours que leur travail soit reconnu à sa juste valeur, comme en témoignent les nombreuses plaintes en équité déposées depuis plusieurs années. Si elles ont fait des avancées sur le plan salarial depuis 2020, et plus particulièrement au sortir des négociations de 2023, il n'en demeure pas moins que leur dossier de contestation de rangement n'est pas réglé, et ce, depuis plusieurs années, selon le système d'évaluation des emplois à 17 sous-facteurs. Pourtant, la reconnaissance du travail des enseignantes à sa juste valeur pourrait contribuer à attirer une relève dans ce secteur en pénurie.

Questions :

- Que fait le SCT pour s'assurer que la CNESST dispose des ressources humaines nécessaires pour que les délais d'enquête ne soient pas déraisonnables au regard de la LÉS, comme l'a d'ailleurs souligné le Protecteur du citoyen dans une décision de 2024?

- Quels délais pour le traitement des plaintes sont jugés acceptables pour le SCT comme administrateur? Compte tenu de sa responsabilité administrative, a-t-il donné des balises à cet effet?

- Considérant l'accumulation des dossiers à traiter, quel objectif le SCT se fixe-t-il pour rattraper le retard relatif au traitement des dossiers liés à l'équité salariale?

191) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **19 novembre 2024**

Au premier ministre

Le 7 octobre 2024, les élus municipaux du Bas-Saint-Laurent ont fait parvenir une lettre au premier ministre demandant de revoir l'orientation prise par le ministre des Finances concernant la taxe sur les carburants, afin de financer le développement du transport collectif régional. Cette demande est motivée par le souhait de l'instauration d'une majoration de la taxe sur l'essence pour le Bas-Saint-Laurent comme c'est déjà le cas pour les régions de la Gaspésie et de Montréal. Cette mesure est jugée plus adaptée que la taxe sur l'immatriculation des véhicules (TIV). À la suite de la réponse de refus du ministre des Finances, la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'est engagée à organiser une rencontre avec le premier ministre pour discuter de cette question essentielle pour la région.

Mes questions sont les suivantes :

Considérant que la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s’est engagée auprès des membres de la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent à organiser une rencontre avec le premier ministre concernant la demande de majoration de la taxe sur les carburants afin de financer le transport collectif dans la région, le premier ministre peut-il confirmer si cette rencontre aura lieu et, le cas échéant, préciser les délais envisagés pour une telle discussion? Si cette rencontre n’a pas lieu, quelles sont les raisons?

192) Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) – **19 novembre 2024**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

Dans le cadre d’une demande d’accès à l’information, j’ai constaté que le nombre de prestataires d’assistance sociale engagés dans une démarche vers l’emploi ou une autre forme de participation sociale est passé de 58 047 en 2018 à 48 728 en 2023.

Est-ce que la ministre peut nous éclairer sur les causes de cette diminution?

193) M. Grandmont (Taschereau) – **20 novembre 2024**

Au ministre des Finances

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la Ville de Québec, avec des retombées économiques positives attendues à court et à long terme.

La construction du tramway elle-même générera des milliers d’emplois, injectant des milliards de dollars dans l’économie locale. Le projet devrait créer environ 19 000 emplois, dont 12 000 directs et 7 000 indirects, avec une masse salariale totale de 1,1 milliard de dollars. Le salaire moyen annuel associé à ces emplois est estimé à 61 200 \$.

Une fois en service, le tramway stimulera l’activité économique en améliorant la mobilité et en facilitant l’accès aux emplois, aux études, aux loisirs et au commerce. Le tramway permettra également aux entreprises de recruter plus facilement la main-d’œuvre qualifiée dont elles ont besoin, augmentant ainsi leur productivité. L’arrivée du tramway devrait également entraîner une augmentation de la densité des entreprises à proximité de son tracé, une croissance des investissements privés et une hausse de la valeur foncière des terrains.

En outre, le tramway permettra à de nombreuses familles de se passer d'une deuxième voiture, générant ainsi des économies substantielles pouvant atteindre 10 000 \$ par année. Ces économies, redirigées vers d'autres dépenses, auront un impact économique 20 % plus important que s'il s'agissait de dépenses liées à l'automobile.

En somme, le tramway de Québec représente bien plus qu'un simple projet de transport. Il s'agit d'un investissement stratégique qui dynamisera l'économie de la région et améliorera la qualité de vie de ses citoyens.

Ma question au ministre des Finances est la suivante :

Est-ce que le ministre des Finances est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-il d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais ?

194) M. Grandmont (Taschereau) – **20 novembre 2024**  
À la ministre responsable de l'Habitation

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long termes.

Le tramway favorisera la densification autour de son tracé, créant ainsi des pôles d'attraction pour de nouveaux développements immobiliers. L'arrivée du tramway s'accompagne aussi de l'augmentation de la densité des entreprises à proximité, de la croissance des investissements privés, d'une plus grande valeur foncière des terrains. Cette densification permettra de construire davantage de logements, augmentant l'offre et contribuant à stabiliser les prix du marché immobilier. Le tramway offrira également un mode de transport en commun efficace et fiable, rendant ces nouveaux quartiers plus attrayants pour les résidents.

Il est de notoriété publique que le tramway permettra des investissements immobiliers majeurs tout le long de son parcours. Il a été rapporté que la somme totale des investissements prévus frôle les 2 milliards \$. Dans le contexte de la crise du logement vécue partout au Québec, notamment dans notre Capitale nationale, un tel chantier de construction de nouveaux logements serait bienvenu.

L'implantation du tramway insufflera par ailleurs une nouvelle ambiance aux quartiers de la ville. Tout l'espace compris d'une façade à une autre sera réaménagé le long du tracé, en respectant l'esprit des quartiers traversés. L'intégration urbaine du tramway à Québec sera exemplaire. Rien ne sera laissé au hasard ! Le tramway s'inscrira dans une vision globale d'aménagement urbain qui place le bien-être des citoyens au cœur de ses priorités.

Bref, le tramway amènera une foule d'avantages pour l'économie de notre Capitale nationale. Il est donc crucial de soutenir ce projet important qui contribuera à faire de Québec une ville plus prospère, plus durable et plus inclusive, tout en offrant des solutions durables à la crise du logement.

Ma question à la ministre de l'Habitation est la suivante :

Est-ce que la ministre de l'Habitation est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-elle d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais ?

195) M. Grandmont (Taschereau) – **21 novembre 2024**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long terme.

Le tramway offrira une solution de transport accessible, abordable et fiable, particulièrement pour les personnes qui dépendent des réseaux de soutien communautaire. Les aînés, les femmes enceintes, les personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap auditif ou visuel, ainsi que les jeunes familles pourront monter à bord du tramway facilement. En facilitant leurs déplacements, le tramway leur permettra de se rendre plus facilement aux services essentiels, tels que les banques alimentaires, les centres de santé et les organismes communautaires.

Le tramway traversera des quartiers où se concentrent de nombreux services sociaux et permettra aux personnes plus vulnérables de participer plus activement à la vie sociale et économique de la ville. Dans un périmètre de 800 mètres (10 minutes de marche) du tramway, on retrouve 65 % de la population et 81 % des emplois.

Le tramway contribuera à créer un sentiment de communauté et de solidarité entre les citoyens. En offrant un espace public partagé, le tramway encouragera les interactions sociales et la création de liens entre les personnes de tous les horizons.

La construction du tramway de Québec est donc un investissement social important qui profitera à tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables. En améliorant la mobilité et en favorisant l'inclusion sociale, le tramway contribuera à bâtir une ville plus juste, plus solidaire et plus prospère.

Ma question à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire est la suivante :

Est-ce que la ministre responsable de la solidarité sociale et de l'Action communautaire est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-elle d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais?

196) M. Grandmont (Taschereau) – **21 novembre 2024**

À la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long terme.

Le tramway s'intégrera harmonieusement aux réseaux de transport actif, tels que les pistes cyclables et les sentiers piétonniers. Les pôles d'échanges, les stations et les Parc-O-Bus favoriseront une plus grande intermodalité en permettant un rabattement des voitures, des autobus et du transport actif (marche et vélo) vers le réseau à grande fréquence. Un réaménagement complet de l'espace public et un ajout de liens piétons et cyclables sera mis en œuvre sur tout le tracé du tramway. Ce faisant, le tramway incitera les citoyens à intégrer la marche et le vélo à leurs déplacements quotidiens, favorisant ainsi un mode de vie plus actif et contribuant à la lutte contre la sédentarité.

Le tramway offrira un accès direct et efficace à de nombreux sites importants pour le sport, le loisir et le plein air. Le tracé du tramway traversera des quartiers où se trouvent des parcs, des centres sportifs et des installations récréatives. Dans un périmètre de 800 mètres (10 minutes de marche) du tramway, on retrouve 65 % de la population. Les citoyens pourront ainsi se rendre facilement à leurs activités préférées, qu'il s'agisse de pratiquer un sport, de profiter des espaces verts ou de participer à des événements culturels et de loisirs.

En favorisant la mobilité active et en améliorant l'accès aux espaces verts et aux infrastructures de loisirs, le tramway contribuera à créer une ville plus conviviale, plus saine et plus durable. L'implantation du tramway insufflera une nouvelle ambiance aux quartiers de la ville. Tout l'espace compris d'une façade à une autre sera réaménagé le long du tracé, en respectant l'esprit des quartiers traversés. L'intégration urbaine du tramway à Québec sera exemplaire. Rien ne sera laissé au hasard! Le tramway s'inscrira dans une vision globale d'aménagement urbain qui place le bien-être des citoyens au cœur de ses priorités.

La construction du tramway de Québec représente un investissement majeur pour l'avenir de la ville et aura des retombées positives significatives sur la qualité de vie des citoyens. Québec sera plus belle, plus conviviale et plus durable. Le tramway encouragera l'adoption de saines habitudes de vie, facilitera l'accès aux sports et loisirs et contribuera à faire de Québec une ville plus dynamique, plus attrayante et plus inclusive pour tous.

Ma question à la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air est la suivante :

Est-ce que la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-elle d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais?

197) M. Grandmont (Taschereau) – **26 novembre 2024**  
À la ministre du Tourisme

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long terme.

Le tramway de Québec deviendra rapidement un symbole de modernité et de dynamisme pour la ville, contribuant à son rayonnement international. L'intégration urbaine du tramway à Québec sera exemplaire. Rien ne sera laissé au hasard! Les infrastructures du tramway seront conçues avec un souci d'esthétisme et s'intégreront harmonieusement au paysage urbain, offrant une expérience visuelle agréable aux visiteurs. De plus, le tramway limitera la dégradation des conditions de circulation en captant près de 75 % des 52 000 déplacements additionnels par jour anticipés en plein cœur de la ville à la date prévue de l'arrivée du tramway.

Le tramway facilitera la promotion des attraits touristiques de l'ensemble de la ville de Québec en offrant aux visiteurs un moyen de transport pratique et efficace pour explorer la ville. Le tramway reliera les grands générateurs de déplacement en s'arrimant parfaitement au réseau de transport en commun bonifié. Le tracé du tramway traversera les principaux quartiers touristiques, permettant aux visiteurs de se déplacer facilement entre les sites historiques, les musées, les parcs, les restaurants et les boutiques. Les touristes pourront se déplacer dans des véhicules de grande capacité et généreusement vitrés, rendant plus confortables et plus agréables leurs déplacements dans notre Capitale nationale.

Le tramway sera interconnecté avec les principaux pôles de transport de la ville de Québec, tels que les gares de trains, d'autobus et l'aéroport Jean-Lesage, le terminal de croisière, par lesquels les touristes arrivent. Les pôles d'échanges, les stations et les Parc-O-Bus favoriseront une plus grande intermodalité en permettant un rabattement des voitures, des autobus et du transport actif (marche et vélo) vers le réseau à grande fréquence. Cette interconnectivité facilitera les déplacements des touristes en provenance et à destination de la ville, leur permettant de se rendre à destination de manière rapide et efficace.

La construction du tramway de Québec représente donc un investissement important pour le développement touristique de la Capitale-Nationale. L'implantation du tramway insufflera une nouvelle ambiance aux quartiers de la ville qui seront plus facilement accessibles aux visiteurs. Tout l'espace compris d'une façade à une autre sera réaménagé le long du tracé, en respectant l'esprit des quartiers traversés. Le tramway permettra de rehausser l'image de la ville à l'échelle internationale, de faciliter l'accès à une plus grande variété d'attrait touristiques et d'améliorer l'expérience globale des visiteurs de passage dans la ville.

Ma question à la ministre du Tourisme est la suivante :

Est-ce que la ministre du Tourisme est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-elle d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais?

198) M. Grandmont (Taschereau) – **26 novembre 2024**

Au ministre responsable des Infrastructures et de la région de la Capitale-Nationale

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long terme.

Québec se distingue comme seule ville d'importance au Canada à ne pas posséder de système de transport en commun structurant. Le tramway comblera cette lacune et permettra à la Capitale-Nationale de se hisser au niveau des autres grandes villes canadiennes en matière de mobilité urbaine. Le tramway reliera les grands générateurs de déplacement en s'arrimant au réseau de transport en commun bonifié.

La construction du tramway de Québec aura des retombées économiques importantes pour la région. Le projet créera des milliers d'emplois dans le secteur de la construction et stimulera l'activité économique locale. La construction du tramway contribuera également à la vitalité économique de la région, par la création de nombreux emplois. Au-delà des emplois liés à la réalisation du projet, de nombreux emplois seront nécessaires à long terme pour exploiter et entretenir le réseau, notamment des conducteurs de tramway et des mécaniciens spécialisés. Le tramway attirera également de nouveaux investissements et favorisera le développement économique de la ville. À long terme, le tramway aura des retombées positives majeures sur l'activité économique locale et régionale.

Le tramway contribuera à rehausser l'image de Québec comme ville moderne, dynamique et attractive. Le projet permettra d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des visiteurs en offrant un mode de transport en commun efficace, confortable et respectueux de l'environnement. L'arrivée du tramway permettra à Québec de se positionner comme une destination touristique de choix, tout en attirant de nouveaux talents et investissements. Depuis 2018, plusieurs autres villes ont pu inaugurer de nouvelles lignes de réseaux de transports en commun. Edmonton a prolongé sa Valley line, Montréal a inauguré le REM, Ottawa son O Train, qu'attendons-nous à Québec pour en faire autant? L'implantation d'une telle infrastructure insufflera une nouvelle ambiance aux quartiers de la ville. L'intégration urbaine du tramway à Québec sera exemplaire. Rien ne sera laissé au hasard!

La construction du tramway de Québec est donc un projet visionnaire qui permettra à la Capitale-Nationale de se doter d'un système de transport en commun moderne et performant. Le tramway aura des retombées économiques importantes pour la région, tout en rehaussant le rayonnement de Québec comme ville attractive et dynamique.

Ma question au ministre responsable des Infrastructures et de la région Capitale-Nationale est la suivante :

Est-ce que le ministre responsable des Infrastructures et de la région Capitale-Nationale est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-il d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais?

199) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **27 novembre 2024**  
À la ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 des Offices jeunesse internationaux du Québec indique un taux de départs volontaires préoccupant de 26,8 %, qui a directement affecté la réalisation de plusieurs objectifs stratégiques.

Notamment :

1. Accroître l'accessibilité et la diversité au sein des programmes :

- Mise en œuvre du plan d'action pour les jeunes en situation de handicap (indicateur 5) : cible non atteinte en raison du départ du responsable du dossier.
- Création d'un comité sur la diversité des genres et sexuelle (indicateur 10) : cible non atteinte en raison de la dissolution du comité, causée par des départs de plusieurs membres.

2. Actualiser les pratiques :

- Mise en place de protocoles de gestion des talents et de culture organisationnelle (indicateur 13) : retardée en raison des mouvements de personnel.
- Mise en œuvre du plan directeur des ressources humaines (indicateur 14) : également retardée en raison des mêmes contraintes.

3. Favoriser les échanges et collaborations entre les équipes québécoises et françaises :

- Organisation de rencontres formelles entre les deux sections (indicateur 21) : cible non atteinte en raison d'échéanciers incompatibles.
- Paramétrage d'un programme d'échanges poste-à-poste (indicateur 22) : cible non atteinte en raison de l'absence du porteur de dossier.

Est-ce que la ministre des Relations internationales et de la francophonie peut expliquer les mesures précises envisagées pour répondre aux défis liés au roulement du personnel et assurer l'atteinte des objectifs des Offices jeunesse internationaux du Québec pour l'année 2024-2025?

200) M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) – **27 novembre 2024**  
À la ministre responsable de la Condition féminine

En décembre 2020, le Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale a déposé un rapport nommé *Rebâtir la confiance*. Ce rapport contient 190 recommandations pour améliorer l'accompagnement psychosocial et judiciaire des personnes victimes et leur accès à la justice.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelles recommandations ont été mises en place?
  - Quel est leur niveau de complétion?
- Quels mécanismes de suivi a été mis en place afin de s'assurer que les recommandations soient appliquées?
- Est-ce que le gouvernement compte aller de l'avant avec la mise en place de toutes les recommandations du rapport?

201) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **28 novembre 2024**  
Au ministre responsable des Services sociaux

La sécurité des personnes vivant avec un handicap ou une déficience constitue un enjeu prioritaire.

Selon le rapport annuel 2023-2024 sur la politique de lutte contre la maltraitance, couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, une augmentation importante des signalements a été constatée.

Le nombre de signalements de situations de maltraitance traités par les commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services (CLPQS) est passé de 5 241 en 2022-2023 à 8 420 en 2023-2024, soit une hausse de 60 %.

Quelles mesures le ministre prévoit-il mettre en place pour réduire significativement le nombre de situations de maltraitance envers ces personnes vulnérables?

202) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **28 novembre 2024**  
Au ministre responsable des Services sociaux

La sécurité des personnes âgées et de celles vivant avec un handicap ou une déficience constitue un enjeu majeur.

Selon le rapport annuel 2023-2024 de l'Entente-cadre nationale sur le déploiement des processus d'intervention concertés pour lutter contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité, le nombre d'interventions concertées sans consentement, visant à prévenir un risque sérieux de blessures graves, a augmenté de manière significative, enregistrant une hausse de 67 % par rapport à l'année 2022-2023.

Quelles mesures le ministre entend-il mettre en œuvre pour réduire de manière substantielle le nombre d'interventions concertées sans consentement envers ces personnes vulnérables?

203) Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) – **28 novembre 2024**

À la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

À l'occasion de la journée d'ouverture de la 70<sup>e</sup> session annuelle de l'assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), soit le 22 novembre 2024 à Montréal, une manifestation a été organisée par l'organisation militante Contre-sommet de l'OTAN pour s'opposer à l'événement. Parmi les manifestants, on comptait également des gens venus exprimer leur opposition à la guerre à Gaza.

Malheureusement, cette manifestation a vite dégénéré. Des gestes de grabuge et de vandalisme ont été commis durant la manifestation au centre-ville de Montréal. Les autorités ont rapporté que, vendredi, des véhicules avaient été incendiés et des vitrines avaient été fracassées. Des fumigènes ont été déployés et des barrières métalliques ont ensuite été jetées dans la rue afin d'entraver le travail des policiers.

La ministre conviendra que ce qui s'est produit à Montréal est inacceptable, nuit au sentiment de sécurité des Québécois et nuit à l'image de notre métropole.

La ministre peut-elle indiquer les mesures particulières qu'elle compte mettre en place afin de faire la lumière sur ce qui s'est produit à Montréal et ce qu'elle compte faire afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise?

204) Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) – **28 novembre 2024**

À la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Selon un nouveau sondage effectué auprès d'une majorité de résidents, le Village est encore un quartier jugé « peu ou pas du tout sécuritaire ». Ce coup de sonde a été mené en ligne de façon volontaire, en août dernier, auprès de plus de 700 répondants, à l'initiative de l'Association citoyenne du Village de Montréal (ACVM).

Seringues souillées retrouvées au sol, entrées par effraction dans les immeubles: plus de deux tiers des citoyens du Village jugent que la sécurité s'est détériorée aux abords de leur résidence, selon un récent sondage. Deux sondés sur trois (66 %) disent éviter certains endroits de façon intentionnelle.

L'été dernier, des cas de vandalisme et des problèmes liés à l'itinérance ont aggravé les frictions dans le Village, forçant même des commerçants à fermer leurs terrasses. Depuis ce temps, Montréal assure faire des « efforts sans précédent » pour diminuer le sentiment d'insécurité dans le secteur.

Pour l'aider dans ses efforts, Montréal demande au gouvernement du Québec de donner de meilleurs services aux sans-abri toxicomanes ou souffrant de problèmes de santé mentale. Un citoyen du Village demande aussi plus de « volonté politique » de la part du gouvernement du Québec avec, notamment, la création d'un comité interministériel pour que tous les ministères impliqués soient ensemble.

La ministre peut-elle nous indiquer le suivi qu'elle compte apporter à chacune de ces demandes ainsi que l'échéancier qu'elle se donne pour améliorer la situation dans le Village à Montréal?

205) M. Grandmont (Taschereau) – **28 novembre 2024**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long terme.

L'accès aux services sociaux est essentiel pour le bien-être de la population. Toutefois, les populations vulnérables ou marginalisées, telles que les personnes âgées, les personnes à faible revenu, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants, peuvent rencontrer des difficultés à se déplacer et à accéder à ces services. Le tramway de Québec permettra de réduire les effets de ces inégalités en offrant un mode de transport accessible à tous. Les aînés, les femmes enceintes, les personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap auditif ou visuel, ainsi que les jeunes familles pourront monter à bord du tramway facilement. Le tramway traversera des quartiers où se concentrent de nombreux services sociaux, tels que des centres de santé, des centres communautaires et des organismes d'aide aux personnes en difficulté.

Le tramway offrira une alternative de transport en commun plus fiable, rapide et confortable que les options existantes. Avec sa voie exclusive (plateforme dédiée) et la priorité absolue aux feux de circulation, le tramway ne s'arrêtera que pour faire monter ou descendre des passagers aux stations. Résultat : il n'y aura pas de retard puisque le temps de déplacement sera fiable et régulier ! De plus, le coût d'utilisation du tramway sera moins élevé que celui d'une voiture, ce qui permettra aux populations vulnérables de réaliser des économies substantielles sur leurs frais de transport. Le tramway et son réseau éviteront à plusieurs familles l'obligation de s'acheter un véhicule additionnel : jusqu'à 10 000 \$ d'économies par année.

En facilitant l'accès aux services sociaux et en offrant une alternative de transport abordable et fiable, le tramway contribuera à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables. Il permettra aux personnes de participer plus activement à la vie sociale et économique de la ville, et de vivre de façon plus autonome et épanouie.

La construction du tramway de Québec est donc un investissement socialement responsable qui permettra de créer une ville plus inclusive et accessible pour tous.

Ma question au ministre responsable des Services sociaux est la suivante :

Est-ce que le ministre responsable des Services sociaux est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-il d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais?

206) M. Grandmont (Taschereau) – **28 novembre 2024**  
À la ministre des Affaires municipales

Le tramway de Québec représente un investissement majeur pour la région de Québec, avec des retombées positives attendues à court et à long terme.

Le tramway de Québec contribuera à la lutte contre l'étalement urbain en favorisant un développement plus dense et compact le long de son tracé. Ce mode de transport en commun efficace incitera les citoyens à vivre, travailler et se divertir dans des quartiers plus centrés, réduisant ainsi la pression sur les terres agricoles, les milieux humides et forestiers en périphérie de la ville. L'arrivée du tramway s'accompagnera d'une augmentation de la densité des entreprises à proximité et d'une plus grande valeur foncière des terrains.

La construction du tramway offrira une occasion unique de densifier les quartiers existants et de stimuler le développement immobilier le long de son tracé. La proximité d'un système de transport en commun fiable et performant augmentera l'attractivité des terrains situés à proximité des stations, encourageant ainsi la construction de nouveaux logements, commerces et bureaux. L'Institut de développement urbain du Québec estimait en février 2024 que la construction de 6000 à 7000 logements serait retardée en raison de l'incertitude entourant le projet de tramway. La valeur estimée des projets en attente de réalisation le long du tracé du tramway était alors évaluée entre 1,7 à 1,9 milliard de dollars. Accélérer cette densification permettra de répondre à la demande croissante en logements dans la région de Québec et contribuera à atténuer la crise du logement qui sévit actuellement sur le territoire de la ville de Québec.

Le tramway aura un impact positif sur les revenus des villes de la région de Québec. La construction du tramway générera des milliers d'emplois directs et indirects. L'augmentation de la valeur foncière des terrains situés à proximité du tramway permettra à la Ville de Québec de percevoir davantage de taxes foncières. De plus, l'attractivité accrue de la région pour les entreprises et les résidents stimulera l'activité économique, générant ainsi des revenus supplémentaires pour les villes. L'arrivée du tramway s'accompagnera d'une croissance des investissements privés et d'un rayonnement commercial accru pour les entreprises à proximité des stations.

La construction du tramway de Québec est donc un investissement stratégique qui profitera à l'ensemble des municipalités de la communauté métropolitaine de Québec. En favorisant un développement urbain durable, en protégeant les milieux naturels, en stimulant la densification et le développement immobilier, et en accroissant les revenus de la ville, le tramway contribuera à créer une région plus prospère, plus équitable et plus attrayante pour tous.

Ma question à la ministre des Affaires municipales est la suivante :

Est-ce que la ministre des Affaires municipales est en accord avec les arguments énoncés plus haut et est-elle d'avis que la construction du tramway de Québec devrait commencer dans les plus brefs délais?

207) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **29 novembre 2024**  
À la ministre de l'Enseignement supérieur

La précarité étudiante se fait de plus en plus sentir dans les dernières années au Québec. Les différents acteurs du milieu étudiant sont au front et tentent de porter à l'attention du public cette problématique.

La population étudiante est particulièrement affectée par les différentes crises qui ont pris de l'ampleur depuis la pandémie, soit la crise du coût de la vie et celle de la crise du logement. Cette tempête parfaite pousse de plus en plus d'étudiants à faire appel aux services des banques alimentaires et à contracter des prêts à fort taux d'intérêt auprès des banques privées par manque d'alternative.

C'est pourquoi l'Union étudiante du Québec ainsi que la Fédération étudiante collégiale du Québec ont initié une campagne contre la précarité étudiante qui s'intitule : Renversons le poids de la précarité!

Cette campagne regroupe environ 205 000 personnes étudiantes de partout au Québec. L'une des principales revendications de la campagne est l'actualisation du programme de l'Aide financière aux études. Les différents paramètres qui prennent en compte les réalités étudiantes ne sont plus à jour et mériteraient d'être revus. Parmi les sommes allouées aux fins du programme d'aide financière aux études, il est estimé que près d'un demi-milliard de dollars lors des six dernières années n'a pas pu être réclamé et ainsi bénéficier à la population étudiante, alors que les besoins financiers de celle-ci sont criants.

De plus, en janvier 2024, le gouvernement du Québec a perçu des transferts fédéraux de 137 millions de dollars destinés à soutenir le Québec dans le financement de son propre programme d'AFE. L'arrivée de cette nouvelle somme d'argent ne s'est malheureusement pas traduite par une bonification des mesures du programme de l'AFE du Québec.

Lors des dernières années, la mise en place d'un chantier sur le programme de l'AFE a été repoussé à deux reprises. La ministre s'est dit ouverte à revoir et bonifier le programme d'Aide financière aux études à plusieurs reprises. Les temps sont difficiles pour la population étudiante, il est donc temps d'agir et de poser les gestes nécessaires pour répondre à la précarité chez les étudiants.

Questions à l'intention de la ministre de l'Enseignement Supérieur :

En vertu des éléments énoncés précédemment, je souhaiterais obtenir l'avis de la ministre de l'Enseignement supérieur en lien avec les questions suivantes.

Que compte faire le ministère de l'Enseignement supérieur pour bonifier le programme d'Aide financière aux études afin de répondre correctement aux besoins de la population étudiante?

Est-ce qu'il est possible de s'attendre à la mise en place d'un chantier pour actualiser le programme d'Aide financière aux études d'ici la fin de la présente législature?

208) M. Chassin (Saint-Jérôme) – **3 décembre 2024**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Dans les dernières années, sous l'actuel gouvernement, plusieurs organismes publics ont été institués. Or, avec un contexte de finances publiques précaires, il faut faire des choix. Notamment au titre des organismes publics existants.

Afin d'avoir un portrait de la situation actuelle, combien existe-t-il d'organismes publics à l'heure actuelle (en incluant Mobilité Infra Québec et les autres organismes dont l'existence est déjà prévue)?

Est-ce qu'il est possible de connaître aussi les organismes « publics » ou « parapublics » qui ne font PAS partie du périmètre comptable du gouvernement? Existe-t-il une liste exhaustive de ces organismes?

La Fondation de la Faune du Québec est-elle considérée comme un organisme public, dans les exemples (ou listes) présentées?

209) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **3 décembre 2024**  
Au ministre du Travail

Nous apprenions récemment dans un article du Journal de Montréal que plusieurs propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) éprouvent des difficultés avec les comités paritaires en lien avec la Loi sur les décrets de convention collective (LDCC).

Plusieurs d'entre eux dénoncent une iniquité entre les régions alors que certaines régions sont soumises à un comité paritaire alors que d'autres ne le sont pas même s'il s'agit d'une même industrie.

Selon les données fournies par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), 77 % déclarent que la loi occasionne une augmentation du fardeau administratif et réglementaire sur leur entreprise, 36 % des entrepreneurs qui dénoncent un stress important pour se conformer aux règles des décrets de convention collective et 32 % dénoncent un désavantage pour leur entreprise par rapport à celles non soumises aux décrets.

La FCEI a déposé une pétition signée par 1 500 personnes à la Commission de l'économie et du travail (CET) demandant au ministre de se pencher sur la question. Le ministre du Travail peut-il nous indiquer les suivis qu'il compte donner aux 1 500 pétitionnaires?

210) Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) – **4 décembre 2024**

À la ministre responsable du Développement économique régional

Le 25 novembre 2024, le président désigné des États-Unis d'Amérique, monsieur Donald Trump, a déclaré publiquement qu'il comptait imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les exportations canadiennes.

Cette menace de hausse de tarifs américains sur les marchandises canadiennes serait un coup dur pour plusieurs entreprises québécoises qui exportent aux États-Unis ou comptaient y faire leur place. Plusieurs entrepreneurs sont très stressés par la situation et craignent l'impact économique majeur de ces tarifs. Selon plusieurs manufacturiers, cela pourrait même mettre en péril les entreprises canadiennes.

La ministre peut-elle indiquer les mesures particulières qu'elle compte mettre en place pour accompagner nos entrepreneurs dans cette période d'incertitude, s'assurer que le Québec soit prêt à affronter ces éventuels tarifs et compenser nos exportateurs le cas échéant?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

- a) 3 décembre 2024  
Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d’allègement du fardeau réglementaire et administratif – *ministre délégué à l’Économie*

**Projets de loi publics au nom des députés**

- b) 3 décembre 2024  
Loi visant à étendre l’admissibilité au régime d’assurance maladie et au régime général d’assurance médicaments à toutes les femmes ou à toutes les personnes enceintes vivant au Québec sans égard à leur statut migratoire – *député de Saint-Henri–Sainte-Anne*

**Projets de loi d’intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa) Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité – *ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation*